Vol. XXXV — Saint-Boniface, Manitoba, 31 Octobre 1906. — No. 51

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne............12 cents
Chaque insertion subséquente....... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

LES MORTS

PAR OCTAVIE CREMAZIE
(2 Novembre 1856)

Quand le doux rossignol a quitté les boca-
[ges,
Quand le ciel gris d'automne amassant ses
[nuages,
Prépare le linceul que l'hiver doit jeter
Sur les champs refroidis, il est un jour aus-
[tère,
Où nos coeurs, oubliant les vains soins de
[la terre,
Sur ceux qui ne sont plus aiment à méditer.

C'est le jour où les morts abandonnant
[leurs tombes,
Comme on voit s'envoler de joyeuses co-
[lombes,
S'échappent un instant de leurs froides
[prisons;
En nous apparaissant, ils n'ont rien qui re-
[pousse;
Leur aspect est rêveur et leur figure est
[douce,
Et leur œil fixe et creux n'a pas de trahi-
[sons.

Les cantiques sacrés du barde de Solyme,
Accompagnant de Job la tristesse sublime,
Au fond du sanctuaire éclatent en sanglots;
Et le son de l'ai ain, plein de sombres alar-
[mes,
Jette son glas funèbre et demande des lar-
[mes
Pour les spectres errants, nombreux com-
[me les flots.

Doonez donc en ce jour, ou l'église pleu-
[rante,
Fait entendre pour eux une plainte tou-
[chante,
Pour calmer vos regrets, peut-être vos re-
[mords,
Donnez, du souvenir ressuscitant la flamme,
Une fleur à la tombe, une prière à l'âme,
Ces deux parfums du ciel qui consolent les
[morts.

Priez pour vos amis, priez pour votre
[mère,
Qui vous fit d'heureux jours dans cette vie
[amère,
Pour les parts de vos cœurs dormant dans
[les tombeaux.
Hélas ! tous ces objets de vos jeunes ten-
[dresses
Dans leur étroit cercueil n'ont plus d'au-
[tres caresses
Que les baisers du ver qui devore leurs os.

Priez pour l'exilé, qui, loin de sa patrie,
Expira sans entendre une parole amie;
Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,
Personne ne viendra donner une prière,
L'aumône d'une larme à la tombe étran-
[gère!
Qui pense à l'inconnu qui sous la terre
[dort?

Ah! pour ces parias de la famille humaine,
Qui, lourdement chargés de leur fardeau de
[peine,
Ont monté jusqu'au bout l'échelle de dou-
[leur,
Que votre cœur touché vienne donner
[l'obole
D'un pieux souvenir, d'une sainte parole,
Qui découvre à leurs yeux la face du Sei-
[gneur.

Apportez ce tribut de prière et de larmes,
Afin qu'en ce moment terrible et plein d'a-
[larmes,
Où de vos jours le terme enfin sera venu,
Votre nom répété par la reconnaissance
De ceux dont vous aurez abrégé la souf,
[france,
En arrivant la haut, ne soit pas inconnu.

Et prenant ce tribut, un ange aux blan-
[ches ailes,
Avant de le porter aux sphères éternelles,
Le dépose un instant sur les tombeaux
[amis;
Et les mourantes fleurs du sombre cime-
[tière,
Se ranimant soudain au vent de la prière,
Versent tous leurs parfums sur les morts
[endormis.

LE GRAND-TRONC PACIFIQUE

Le Grand-Tronc Pacifique a acquis 300 acres de terrain dans le bloc F, à St.-Boniface et y construira ses usines.

En même temps que cette nouvelle, très importante par elle-même, nous arrivaient samedi matin, les détails du tracé par lequel le Grand-Tronc Pacifique entrera à Winnipeg.

Le Grand-Tronc Pacifique vient frapper les blocs F D G et S, puis fait une jonction avec le C. N. R., à la branche Dundee, et se sert, au moins pour le moment, du pont du C. N. R. pour traverser la rivière Rouge. Le G. T. P. et le C. N. R. se sont entendus pour avoir une gare-union, coins des rues Main et Broadway. On construira, attenant à cette gare-union, un vaste hôtel, quelque Royal Alex dra; ce sera le grand hôtel du sud de la ville.

Ces nouvelles sont reçues avec satisfaction; elles fixent le public sur un point très important de la vie commerciale de Winnipeg et de Saint-Boniface. Certains intérêts privés y gagneront aussi. Une formidable spéculation s'est faite depuis un an sur les titres de Saint-Boniface, en prévision des projets du Grand Tronc Pacifique. Quelques acquéreurs sont aujourd'hui dans la jubilation; d'autres sont moins satisfaits: il était temps que cet état d'incertitude prit fin.

Nous croyons que Saint-Boniface va bénéficier des choses qui nous arrivent. Nous ferons bien de profiter de cette prospérité pour nous fortifier en vue des événements qui s'élaborent, en vue de l'avenir, toujours incertain, et souvent rempli de dangers.

Nos Affaires Municipales

Procès-verbal de la vingtième séance régulière du vingt-quatrième Conseil de la Ville de St-Boniface, tenue lundi le 22 octobre 1906.

Etaient présents: Son Honle maire Gauvin au fauteuil et messieurs les Conseillers Collin, Pelletier, Metcalfe, Jean, Cusson et Lemay.

Le procès-verbal de la dernière séance et de son ajournement est lu et confirmé. Le greffier présente le rapport d'une élection partielle d'un Conseiller pour le quartier No 3 en remplacement du conseiller Dumouchel résignataire, tenue le 16 octobre courant, lequel rapport est à l'effet que M. Alphonse Lemay, marchand de bois, a été élu par acclamation. Ses serments d'office et de qualification sont aussi déposés.

Ensuite les différentes communications sont lues.

Proposé par le conseiller Cusson, secondé par le conseiller Metcalfe que les comptes de Dallaire, Charette et Daoust soient acceptés et payés après qu'ils auront été dûment certifiés par l'ingénieur.

Proposé par le conseiller Jean, secondé par le conseiller Collin, que les comptes suivants soient acceptés et payés. Dr. Lambert $5.00, hôpital Saint-Roch, $7.00.

Proposé par le conseiller Cusson, secondé par le conseiller Mefcalfe que la soumission de Félix Cottenier pour le trottoir de la rue Bertrand, côté sud, soit acceptée à 51 cts le pied courant. Agréé.

Proposé par le conseiller Metcalfe secondé par le conseiller Cusson, que la demande du shérif Inkster, pour l'usage de l'Hôtel-de-Ville, le 19 novembre soit accordée.

Proposé par le conseiller Jean, secondé par le conseiller Collin, que la réclamation de M. Joachim Nolin, $21.50, soit accordée. Agréé.

Proposé par le conseiller Metcalfe, secondé par le conseiller Cusson, que le maire et le conseillers Collin soient chargés de représenter le Conseil à la convention annuelle des municipalités manitobaines. Agréé.

Proposé par le conseiller Cusson secondé par le conseiller Metcalfe, que la soumission de Félix Contenier pour voûte de sûreté soit acceptée au montant de $1725. Agréé.

Proposé par le conseiller Pelletier, secondé par le conseiller Lemay, que le dépôt de M. F. Cottenier dans l'affaire de son contrat de trottoir de la rue du Collège lui soit remis sur certificat de l'ingénieur. Agréé.

Proposé par le conseiller Cusson, secondé par le conseiller Metcalfe, que la demande de messieurs J. A. Blean, fils et autre, soit accordée aux conditions suivantes: première couche $10 et ensuite $5.00 pour chaque couche subséquente. Agréé.

Proposé par le conseiller Cusson, secondé par le conseiller Pelletier, que des soumissions soient demandées par lettre à messieurs Bolant, Aikin, Cinq Mars, Cottenier et Bail pour lever et transporter la station de police No 1. Agréé.

Proposé par le conseiller Pelletier, secondé par le conseiller Jean, que sur le rapport de l'ingénieur indiquant la quantité approximative requise, une commande soit donnée de suite pour la pierre nécessaire à la fondation de la station de police No. 1. Agréé.

Proposé par le conseiller Pelletier, secondé par le conseiller Lemay, que l'avocat de la ville soit prié de préparer les voies pour la votation aux prochaines élections municipales sur la question de la circulation des tramways le dimanche, et aussi, sur la question des téléphones suivant la législation passée à la dernière session de la législature provinciale, et d'indiquer par le détail au greffier, les démarches à prendre dans ce but, ainsi que la manière de procéder. Agréé.

Le Collège Agricole

Les directeurs du Collège Agricole fondé par le gouvernement Roblin feront l'inauguration de ce collège, mardi, le 6 novembre, à huit heures du soir. Des invitations nombreuses ont été lancées.

Chronique de la Province

LETELLIER

Le 23 Octobre

Les funérailles de Michel Bouchard, décédé dimanche dernier, ont eu lieu ce matin; l'église était remplie de parents et de nombreux amis, venus de différents endroits pour payer le dernier tribut à l'honorable défunt.

Arrivé en 1879, il sût se rendre très populaire; le fait est que personne ne fût jamais son ennemi. Il laisse une nombreuse famille, qui lui était très chère. Il perdit son épouse il n'y a que quelques années; il fut toujours fort et capable; il était le doyen de la paroisse, 94 ans.

Le Manitoba.

MERCREDI, 31 OCTOBRE 1906

Mgr L'ARCHEVEQUE

Mgr l'Archevêque doit arriver ce soir de Montréal, de retour de Rome. Des lettres reçues au palais disent que Sa Grandeur a fait un heureux voyage et qu'il lui tarde de revoir St.-Boniface.

Nous présentons nos hommages et nos félicitations d'heureux retour à notre premier pasteur.

Une Ere Nouvelle

La défaite personnelle de sir Wilfrid Laurier dans le comté de Québec est un événement important : elle marque indubitablement le déclin du prestige surfait qu'une réclame retentissante avait fait au chef libéral.

Depuis 1896, le premier-ministre du Canada n'avait qu'à faire un signe du doigt, et les libéraux, contents ou mécontents, s'inclinaient humblement sans qu'il en perçât à l'extérieur la moindre répugnance. Le chef parlait : on obéissait aux ordres, bons ou mauvais.

Que n'a-t-on pas ainsi imposé à l'électorat de la province de Québec, depuis dix ans !

Une foule d'incapables, une petite légion de *minus habens* ont ainsi gagné leur place sur le parquet de la Chambre des Communes en se réclamant du nom de Laurier. Le premier-ministre lui-même, se voyant si servilement obéi, avait fini par croire que sa parole était souveraine. *Je le veux, donc monsieur X...., un deviendra membre du Parlement !*

Les électeurs de Québec, un comté pourtant ultra-archi-libéral, viennent de faire mentir cette formule par laquelle on faisait de n'importe qui un député.

Il s'agissait de donner un successeur à l'honorable M. Fitzpatrick, récemment promu à la Cour Suprême.

Les libéraux du comté avaient fixé leur choix sur M. Lorenzo Robitaille, jeune homme de 24 ans, doué de talent et d'esprit de combativité. Mais certains hommes politiques ministériels, ayant d'autres vues, ont organisé une manière de convention où ils ont *réglé*, sans consultation populaire, que M. Geo. Amyot, riche industriel de Québec, serait le porte-drapeau du gouvernement libéral.

Le jeune Robitaille et ses amis refusèrent de rouler leur bagage et de décamper. Ils engagèrent la lutte contre M. Amyot.

Sir Wilfrid Laurier, muni de sa haute autorité, voulut intervenir. Il se rendit avec éclat dans le comté : autour de lui se groupèrent, état-major imposant et redoutable, l'hon. M. Gouin, premier-ministre de la province de Québec; l'hon. M. R. Lemieux, ministre des Postes dans le gouvernement fédéral; l'hon. sénateur Choquette, l'hon M. J. B. Provost, ministre des mines dans le gouvernement de Québec ; M. C. R. Devlin, très éloquent tribun, vingt députés, cinquante orateurs, une nuée d'organisateurs et de cabaleurs ayant en bouche force promesses et en main force deniers.

Le grand chef libéral demanda au comté de voter pour M. Amyot contre M. Robitaille.

M. Robitaille se trouva isolé. On le cernait avec de trop gros canons...

Un homme, pourtant, vint lui prêter main-forte: ce fut M. Bourassa, l'audacieux orateur, l'Enfant terrible du Parlement. M. Bourassa se rendit dans le comté de Québec pour combattre la candidature de M. Amyot, qu'il considérait avec raison comme une imposition, comme un défi à l'indépendance des électeurs dans le choix de leurs représentants.

Ce fut un tolle général dans le parti libéral : *Le Canada, La Presse, Le Soleil* entreprirent une campagne de vitriol contre M. Bourassa et son protégé: on voulait écraser M. Robitaille, on voulut en finir une fois pour toutes avec Bourassa, derechef réfractaire à la discipline de parti.

Or M. Robitaille l'emporte par une majorité de 447 voix !

M. Bourassa triomphe de sir Wilfrid !

Les conservateurs se sont rangés du côté de M. Robitaille, dans un ordre parfait. Le ralliement a été exemplaire.

Sir Wilfrid Laurier sort de cette aventure très considérablement amoindri.

Les libéraux sont consternés ; ils se demandent avec inquiétude si cet échec ne ressemble pas à la fatidique inscription de l'ancienne salle du festin de Balthazar. Si sir Wilfrid Laurier perd son prestige, qui donc, pour l'amour de Dieu ! le remplaçera à la tête des libéraux ?

L'élection de Québec prouve que les électeurs refusent d'être plus longtemps brebis dociles ou meute servile ; cette élection prouve que le nom de sir Wilfrid Laurier n'est pas nécessairement une assurance de victoire ; elle prouve qu'une bonne organisation peut faire mordre la poussière au premier-ministre comme à n'importe qui.

Répétons-le : c'est une ère nouvelle qui commence : l'ère de l'indépendance électorale. Les vieux cadres se défont ; la discipline aveugle a fini son temps ; la parole arbitraire d'un chef ne suffira plus pour élever un homme à la dignité de député.

Le parti libéral est en ébullition ; la campagne étincelante nous allions dire endiablée, du *Nationaliste* contre les exploiteurs et les rongeurs de budgets, les mangeurs de picotin, les besogneux rôdant autour du trésor, active et accentue le désordre qui se fait dans l'armée libérale.

Avant de finir, nous voulons féliciter notre confrère, l'*Evénement* sur la part qu'il a prise à l'élection de Québec. Nous avons suivi cette lutte avec intérêt, jour par jour. Notre confrère a déployé un tact et une habileté remarquables. Le *Soleil* appelait M. Robitaille le candidat de l'*Evénement* ; maintenant que ce candidat est élu, le *Soleil* devra, s'il veut être logique, admettre que l'*Evénement* a remporté un triomphe.

Les échecs subis par le gouvernement dans Maisonneuve, dans Québec, dans Elgin, dans Renfrew-Nord, vont communiquer une ardeur nouvelle aux adversaires du cabinet.

Le parti libéral est miné par la discorde et singulièrement affaibli par la retraite de plusieurs de ses plus vigoureux tenants.

Le Banquet Liberal

Que nos amis libéraux, à l'instar du bon Vincent de la chanson, aient manifesté du plaisir de se trouver réunis pour faire joyeuse bombance, la chose s'explique assez bien ; qu'on ait fait preuve d'entrain quand est venu le temps de choquer les verres au succès du parti libéral, rien d'étonnant non plus. Les banquets —qui ne sont pas des enterrements—ont le don de faire épanouir les figures, de mettre du feu au front, de gonfler délicieusement les cœurs tout aussi bien que les estomacs !

Mais à part le souvenir qui restera aux convives d'avoir passé quelques heures à se bien traiter dans les grandes salles du Royal Alexandra, il ne saurait survivre de cette fête rien de particulièrement important pour le monde politique.

Les discours prononcés à ce banquet sont assez ternes pour n'avoir pas besoin de commentaires bien longs.

Ces messieurs n'ont pas eu, nous l'espérons, l'idée que leur éloquence d'occasion deviendrait granit pour l'histoire !

Sans vouloir blesser inutilement l'amour-propre des orateurs de cette fête, on admettra que le public pouvait s'attendre à mieux, surtout après la persistante réclame faite autour de cette démonstration.

Les deux députés venus de la province de Québec ne sont ni l'un ni l'autre des personnages bien considérables. La bonne vieille province ne peut pas se vanter de nous avoir gâtés, cette fois-ci—peut-être parceque les meilleures hommes du parti s'occupaient dans le moment à battre M. Robitaille !

M. Beauparlant, de Saint-Hyacinthe, s'est borné à des propos anodins, du reste fort courtois.

M. Boyer, le député de Vaudreuil, aurait fait mieux de ne pas venir ici, ou de ne rien dire. M. Boyer a recommandé aux Canadiens-français de suivre les progrès de l'éducation, afin d'aquérir, a-t-il ajouté, la supériorité de la race anglaise. Pour l'amour de Dieu ! où M. Boyer a-t-il pris que les Canadiens-français fussent inférieurs aux Anglais dans le domaine de l'éducation ? C'est une question qu'il a touchée, nous le craignons, sans la connaître bien. Les Canadiens-français n'ont pas à redouter les comparaisons sur ce terrain-là.

Nos universités et nos collèges classiques occupent rang d'honneur au Canada ; nos écoles polytechniques ou commerciales sont au niveau de n'importe quels établissements analogues au pays; les rapports publics sont là pour prouver que nos écoles primaires valent autant et produisent d'aussi bons sujets que les autres écoles du même grade aux quatre coins de la Confédération. M. Boyer a donc fait quinze cents milles de chemin de fer pour venir déprécier injustement sa race au sein d'une grande ville anglaise. Le député de Vaudreuil a parlé de l'estime que les différentes nationalités devraient avoir les unes pour les autres au Canada ; ce n'est certainement pas en amoindrissant la race française qu'il arrivera à la faire estimer. C'est en vérité un triste oiseau que celui qui souille lui-même son nid.

De nos orateurs locaux, nous ne dirons pas grand'chose. Aucun d'entre eux n'a assez d'envergure et de surface pour retenir bien longtemps l'attention du public. Au surplus, nous nous sentons aujourd'hui de tempérament plutôt pacifique ! Et nous estimons que le temps n'est pas encore venu d'engager de vives controverses.

Il y aurait peut-être matière à mordante épigramme, pour celui qui se mettrait en frais d'analyser ces discours d'après-dîner. Il est assez plaisant d'entendre ces messieurs parler de la fierté nationale de nos ancêtres. Qu'on nous pardonne notre franchise, mais si nos ancêtres revenaient sur la terre, peut-être renieraient-ils certains de leurs petits-neveux, qui, en 1890 et en 1896, ont laissé sacrifier, sans sourciller, la langue française et la religion catholique dans les plaines de l'Ouest. Si nos grands-pères quittaient le paradis pour visiter le sol natal, ils seraient légèrement étonnés de la belle désinvoiture avec laquelle le parti libéral a tourné le dos à la constitution du pays, au principe de l'autonomie politique des provinces, aux directions pontificales ! Les bons vieux branleraient la tête avec dédain et pitié s'ils voyaient comme certains hommes publics savent tout ramener aujourd'hui à une question de péculat, d'écumage, de fromage et de picotin : objectifs lumineux, qui travaillent, en régime libéral, sur l'intelligence d'une partie de la députation comme le texte légal le plus clair ou la plus serrée des Sommes théologiques ne sauraient le faire !

Bons vieux Canadiens-français, on s'est moqué de vous, lorsque, sablant le champagne sous les lustres dorés du "Royal Alexandra", on vous a proclamés des modèles à imiter ; dormez paisiblement dans vos tombeaux, c'est encore le meilleur moyen pour vous de ne pas avoir des nausées !

Ceux qui se sont réclamés de vous jeudi dernier se moqueraient de votre naïveté si vous veniez leur donner des leçons de patriotisme. Aujourd'hui, voyez-vous, le commencement et la fin ces choses, c'est le pouvoir, —et bien entendu les agréments qui s'en suivent !

Nous devons un mot particulier à M. Edouard Brown, le nouveau chef provincial des libéraux. Nous attendions de lui une parole de bon augure pour les catholiques de cette province. Successeur de M. Greenway, il doit en assumer les actes, à moins de les désavouer formellement. M. Greenway nous a dépouillés de notre état civil au Manitoba. M. Brown, lui succédant, approuve cette infamie puisqu'il n'a pas trouvé un mot pour la condamner, la première fois qu'il se présente comme chef devant un auditoire catholique.

Sa platonique protestation de bon vouloir envers toutes les races est une banalité oratoire qui ne le lie pas plus vis-à-vis de de nous que le shah de Perse.

Nous mettons cette attitude en relief dès aujourd'hui. Nous en reparlerons, en temps et lieu, on peut en être sûrs.

LES RECLAMATIONS DU MANITOBA

La province du Manitoba a soumis au gouvernement du Dominion son plaidoyer, comprenant plusieurs pages d'imprimé, à l'appui de sa demande d'extension de territoire. Cette demande sera entendue à Ottawa le 12 novembre. Le plaidoyer allègue qu'en 1870, après la Confédération, le Manitoba avait une superficie de 13,500 mètres carrés. En 1881, la population avait augmenté ; les limites de la province furent étendues à l'ouest, au nord et à l'est, de façon à lui donner une superficie totale de 154,000 milles carrés. Une difficulté fut soulevée entre le Manitoba et la province d'Ontario au sujet de la location de ces limites ; elle fut référée au Conseil Privé, qui rendit en 1884 une décision réduisant le territoire du Manitoba de 154,000 milles carrés à 73,732 milles carrés, ce qui est l'étendue actuelle de la province. Avant le jugement du Conseil Privé, le Manitoba avait demandé l'extension des frontières provinciales à l'ouest, au 102e méridien, et au nord jusqu'à la Baie d'Hudson. L'extension était demandée afin que la province eût dans son territoire Fort Churchill sur la baie d'Hudson. On prétend que la route de la Baie d'Hudson a été pendant une période de 200 ans, le seul moyen de communication avec le monde civilisé, que c'est la route par laquelle les premiers colons ont été amenés par lord Selkirk, que n'importe quel port de mer sur la Baie d'Hudson serait plus proche du Manitoba que de n'importe quel autre province et que dans un avenir rapproché la Baie d'Hudson fera nécessairement partie de son organisation municipale. La classe agricole du Manitoba a plus d'intérêt dans la route de la Baie d'Hudson que la population de n'importe quelle autre province. En 1901, la législature du Manitoba adopta par un vote unanime une résolution déclarant que la superficie de la province était petite, comparée à celles des autres provinces, tandis que la machine du gouvernement est suffisante pour maintenir un territoire beaucoup plus étendu ; il y a des districts voisins du Manitoba qui devraient lui être adjoints attendu que leurs intérêts agricoles, éducationnels et commerciaux sont, dans une grande mesure, communs, et qu'ils pourraient être administrés plus économiquement comme partie de la province. La législature du Manitoba, a en conséquence, demandé que la frontière de la province soit étendue au nord jusqu'à la Baie d'Hudson. En 1902, 1905 et 1906 des résolutions semblables furent adoptées par la législature du Manitoba, demandant l'agrandissement du territoire de la province et donnant les raisons pour lesquelles cet agrandissement devait être fait. Quand les bills créant les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan vinrent devant le parlement fédéral, des représentations furent faites au nom du Manitoba demandant de nouveau l'extension au nord de la frontière provinciale; et dans un discours sur les bills d'autonomie. Sir Wilfrid Laurier dit que la demande du Manitoba avait droit à une juste considération.

Les représentants du Manitoba disent que la population du Manitoba, ayant augmenté de 62,260 en 1881 à 360,000 en 1906, la province, en vertu du droit et de l'équité, a droit à ce que son territoire restreint soit augmenté. Elle a, de plus, droit à une augmentation de territoire pour lui permettre d'occuper la position indépendante voulue par l'esprit de la Confédération, à être mise, au point de vue du territoire, sur un pied d'égalité proportionnel avec les autres provinces. Si en 1881, il était sage d'agrandir la province de 13,500 à 154,000 milles carrés, la présente demande d'augmenter son territoire de 73,732 milles est justifiable. Sans la décision du Conseil Privé, le Manitoba aurait aujourd'hui plus que le double de sa superficie actuelle. Le jugement du Conseil Privé n'a pas eu seulement pour résultat de faire perdre au Manitoba une partie de son territoire au profit de la province d'Ontario, mais comme conséquence de la manière dont le territoire donné au Manitoba a été décrit dans l'acte des Frontières de 1881, une grande étendue de territoire située à l'est et au nord du Manitoba, dans le district de Keewatin, non réclamée par Ontario, a été perdue pour la province des Prairies. Cela a été admis en 1886 par le lieutenant-gouverneur d'Ontario qui dit que "le Manitoba perdait encore 40,000 milles carrés dans le territoire de Keewatin, qui ne lui ont jamais été remis et auxquels cette province a droit."

—On prétend que les droits du Manitoba au territoire de Keewatin voisin de la Baie d'Hudson sont supérieurs à ceux de la Saskatchewan et d'Ontario, dont la superficie est beaucoup plus grande que celle du Manitoba et dont les frontières ont été fixées. La province de Québec, dit-on, étant éloignée de mille milles, ne peut être considérée sérieusement. La frontière d'Ontario s'étend maintenant jusqu'à la Baie James, ce qui lui donne communication avec l'Océan Atlantique par la Baie James, la Baie d'Hudson et le Détroit d'Hudson. Comme question de justice et d'équité, quel droit a Ontario ou n'importe quelle autre province du Vieux Canada à gagner du territoire au dépens et au détriment du Manitoba ? Il ne faut pas perdre de vue le fait que le Manitoba a contribué considérablement à développer le territoire de l'Ouest, et toute tentative d'empêcher la réalisation de son désir honnête de s'étendre est injuste.

A l'Hotel-de-Ville

Notre conseil de ville a siégé lundi dernier pour la première fois dans sa nouvelle salle.

M. Théphane Bertrand a donné sa démission comme secrétaire-trésorier de la ville. Cette démission prendra effet au 1er décembre. M. Bertrand se retire pour raison de santé et affaires personnelles ; il occupe le poste de secrétaire-trésorier de la ville depuis près de quinze ans. Sa compétence et son identification aux intérêts de la ville en faisaient un fonctionnaire éminemment utile. Nous regrettons ce départ

A SAINT-NORBERT

La bénédiction de la croix commémorative des événements de 1867, a eu lieu à St.-Norbert le 24 dernier.

Il y eut d'abord messe solennelle, chantée par Mgr A. Dugas, assisté des Rév. MM. Lalonde et Poitras comme diacre et sous-diacre.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le curé de Saint-Norbert, M. l'abbé Cloutier ; ce sermon fut éloquent, instructif et rempli de sages conseils. Après la messe, on se rendit en procession à l'endroit de la fameuse barrière, où fut plantée la croix.

La bénédiction fut faite par Mgr A. Dugas—Il y eut ensuite banquet dans la salle du couvent.

M. Maxime Carrière présidait, et M. Héménégilde Bruce était chargé de proposer les santés. Les orateurs suivants adressèrent la parole : Mgr A. Dugas et M. Cloutier, MM. S. St-Germain, C. McDougall, M. Lagimodière, M. P. P.; Ch Sauvé, Jos. Hamelin, M. Carrière, H. Chevrier, M. P. P. et Joseph Bernier.

Ce fut une belle fête, qui rappelle l'un des événements les plus importants de l'histoire du Manitoba.

Ministere Francais

Président du Conseil et ministre de l'Intérieur : M. Clémenceau.

Ministre des Affaires Etrangères : M. Pichon.

Ministre de l'Instruction : M. Briand.

Ministre des Finances : M. Caillaux.

Ministre de la Guerre : le général Picquart.

Ministre de la Marine : M. Thomson.

Ministre des Travaux Publics: M. Barthou.

Ministre du Commerce : M. Doumergue.

Ministre de l'Agriculture : M. Ruau.

Ministre du Travail : M. Viviani.

Ministre des Colonies : M. Lacroix.

Prière de nous faire parvenir le montant de votre abonnement.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Télesphore Pelletier est à agrandir son magasin d'épiceries et de chaussures.

— VIN DE QUALITE, chez J. B. Leclerc, 21-23, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

—Les fervents du *Halloween* peuvent s'amuser ce soir—à la condition de ne pas rencontrer la police.

—M. Edouard Turenne doit déménager son restaurant ces jours-ci porte voisine du Canadian Northern Hotel.

—Le bazar de la paroisse du Sacré-Coeur a rapporté au delà de $100 000 C'est un succès qui appelle des félicitations.

—La fièvre typhoide existe à l'état épidémique à Moosejaw ; on attribue pour une large part cet état de choses à la qualité du lait.

—La population de la Saskatchewan a augmenté de 180 par cent durant les derniers cinq ans. Cette population est de 257.000.

—Madame Cyr. recevra le premier lundi de novembre de 4 à 6 p.m., pour la dernière fois, avant son départ pour Ottawa.

—35.369 immigrants sont arrivés au Canada pendant les mois de juillet et d'août Sur ce nombre, 9.299 personnes viennent des Etats-Unis.

—On a rapporté la semaine dernière une forte tempête sur le lac Supérieur. Bon nombre de vaisseaux ont dû se refugier dans le port de Fort William.

— Grand assortiment *de Pipes, Sacs à tabac, Porte cigarettes* et plusieurs morceaux de choix pour les fêtes chez : J. B. Leclerc, 21-23, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

—Plusieurs de nos chasseurs locaux sont revenus samedi dernier d'une grande et belle chasse au Lac Winnipeg; on a emporté quelques cents canards avec du *silver shot*.

—Première qualité de bois de corde d'épinette rouge. A vendre en quantité voulue, scié en bois de poêle au besoin. Aussi toutes sortes de Charbon. A LEMAY, St.-Boniface.

—Un montant de $5000 appartenant à la Banque Union a été volé, dimanche soir près de Elkhorn, à bord d'un train du C. P. R. On s'attend à des arrestations d'un moment à l'autre.

—Depuis que le Grand Tronc Pacifique a dévoilé ses plans sur Saint-Boniface, c'est-à-dire depuis samedi dernier, la spéculation est extraordinairement active, surtout de l'autre côté de la Rivière-la-Seine.

—La température a été assez favorable depuis trois semaines pour permettre aux cultivateurs de faire beaucoup de labour d'automne. Le labour d'automne est une avance précieuse sur les travaux du printemps.

—L'hon juge-en-chef, Mme Dubuc et Mesdemoiselles Dubuc sont parties vendredi pour Montréal, en route pour l'Europe Mme Girard, veuve de feu l'honorable sénateur Girard, partait en même temps pour Montréal.

—Notre cloche d'alarme à incendie nous a tous fait prendre une petite course folle, lundi soir : des débris qui brulaient à 30 pas du Canadian Northern Hotel. Depuis quelque temps, cette cloche nous a souvent fait sortir de nos maisons pour des petits feux sans importance ; pourtant il convient de ne pas trop badiner de ce tocsin ; tant que notre système de pompes sera aussi primitif que celui d'aujourd'hui, les citoyens feront sagement de toujours être sur l'alerte. Un jour ou l'autre nous pouvons être appelés à quelques gros incendie. Nous nous trouverons bien alors de notre vigilance.

—L'Union Ste-Cécile se prépare à fêter avec entrain sa fête patronale, dans trois semaines. Pour raisons de commodité, cette célébration a été anticipée au 22 novembre, au lieu du 25. Nous en publierons le programme un peu plus tard.

—Le bloc du collège de Saint-Boniface, Avenue Provencher sera bientôt terminé. Ce sera le plus beau bloc d'affaires de la ville ; la banque Northern s'y installera dans de luxueux bureaux. La Cie Collin y déménagera aussi dans quelques jours

—Nombreux en ce moment les hôteliers qui paient l'amende pour vendre après les heures, ou le dimanche. Il est vrai que ces messieurs font généralement assez d'argent en dehors des heures légales pour se permettre le luxe de payer cette taxe au trésor public !

—Première neige dimanche après-midi. Quand le froid est arrivé, autant vaut avoir de la neige. C'est un changement qui ne déplait pas à l'œil et qui ne fait pas de tort à la santé. Sans l'avoir précisément fait exprès, cette neige règle la question du pavage de nos rues, pour cette année !

—L'hon M. Daly, condamnant l'autre jour, à la cour de police, un batteur de femme, lui a adressé cette parole brulante: "Si la loi me le permettait je descendrais de mon siège au milieu du parquet et je vous donnerais une solennelle dégelée. Vous n'avez rien d'humain en vous ; vous êtes pire qu'un chien." Malgré son peu *d'humanité*, le coupable a eu honte. Dans ce beau et vigoureux pays de l'Ouest, où la vie est si facile et si large aux hommes de bonne volonté, il est incontestable qu'il vaut mieu pour un homme exercer ses bras sur un métier plutôt que sur les épaules de sa femme!

—Le juge-en-chef Howell, s'adressant aux jurés, en ouvrant les assises, leur a fait remarquer avec beaucoup de justesse que les criminels étaient cette année en bonne partie des étrangers ; ces étrangers, a-t-il ajouté, se sont habitués à considérer la loi dans leur pays, comme un instrument de tyrannie. Il faut convaincre ces nouveaux arrivés que nos lois ne sont pas destinées à tenir le peuple en servitude, mais sont plutôt faites pour la protection bien entendue de la société. Sans doute, il faut punir ces criminels, mais il faut aussi leur faire comprendre qu'ils n'ont pas d'ennemis ici et qu'on cherche la suppression du mal et non l'oppression violente des hommes.

La Lyre de Saint-Boniface

A une assemblée de la "Lyre" de St Boniface, tenue la semaine dernière, il a été décidé de donner un concert-boucane le 8 novembre prochain.

A l'exception de deux ou trois, tous les membres étaient présents à cette réunion, et, sous l'habile direction de M. Ed. Jean, la "Lyre" de Saint-Boniface saura satisfaire ceux qui l'encourageront en assistant à ce "Smoker".

Entre autres choses, une lettre de M. H. Léveillé, donnant sa démission comme secrétaire de la "Lyre", a été lue. La démission de M. Léveillé ayant été acceptée, M. Geo. L'Evêque, a été à l'unanimité, élu secrétaire de la "Lyre" de Saint-Boniface.

MM. Claeys et Rime sont aussi élus membres du comité exécutif.

Les officiers de la "Lyre" sont maintenant : M. Ed Jean, directeur ; M. H. Duyvegonck sous-directeur ; M. Geo. L'Evêque, secrétaire ; membres du comité exécutif, MM. J. Sherpereel, R. Claeys, M. Rime, M J. Vermander, archiviste ; assistant-archiviste M Alb. Prand.

MENUS PROPOS

AFFAIRES MUNICIPALES

Le Contribuable.—Il est honteux de penser qu'on paye si cher pour l'eau que la Providence fournit gratuitement.

Le Receveur des Eaux.—Vous auriez raison, monsieur, si la Providence fournisait également des tuyaux.

L'EXCES DE LA LECTURE

Le papa de Toto, lisant à haute voix le journal, tombe sur l'histoire de ce jeune américain qui est mort de surmenage, pour avoir trop lu de livres :

—Voilà ce qui arrive !... fait simplement Toto...

IMPRESSIONS DE VOYAGE

On demande avec admiration à un des petits alpins qui ont escaladé le Mont-Blanc :

—Qu'est-ce que vous disiez une fois là-haut ?

—Je me disais : "Maintenant il va valloir redescendre !..."

Yvette Guilbert, la grande chanteuse et comédienne française vient à Winnipeg Elle fait un tour de continent américain en compagnie d'Albert Chevalier, acteur anglais en renom. Ces deux artistes joueront samedi soir au Drill Hall, Winnipeg, samedi, le 3 novembre.



La vente des billets commencera chez Barrowclough et Semple, avenue du Portage, mercredi.

Cette tournée fait époque, vu le talent des artistes. Leur tournée continentale comporte 40 villes. Winnipeg se trouve inclus dans le rayon, vu sa proximité de Saint-Paul.

FEUILLETON DU MANITOBA.

PRES DU BONHEUR

NO 6

(Suite.)

Et elle alla se réfugier à l'écart, vers la haie qui bordait la prairie, et le long de laquelle courait un étroit sentier allongé vers l'église très proche, une église toute petite et pauvre, avec un air de grange, grâce à son toit de chaume que surmontait pourtant un vieux clocher de pierre, taillé de figures bizarres dont le temps avait rongé les formes et sur lesquelles croissaient aujourd'hui des fougères vivaces. Un frêle massif d'arbres nas le séparait d'une ferme voisine, mais pas assez pour empêcher quelques poules d'errer gravement à travers le petit cimetière tout fleuri où le vent s'embaumait de mille parfums d'été. L'horloge sonna, et l'air s'emplit un instant de vibrations graves.

Simone avait écouté.

— Quatre heures !... seulement !... Nous ne serons pas de retour avant deux heures au moins... Je voudrais être à la maison! murmura-t-elle lentement, saisie d'une irrésistible soif de calme, de silence! Quatre heure !... Les enfants doivent être sur la plage, sans doute. Roger va les trouver en rentrant... heureusement !

Cet "heureusement" lui était venu aux lèvres sans qu'elle y prit garde, jailli du plus profond de son cœur... Etait-il possible qu'elle eût tant désiré se rendre à ce lunch où tout lui déplaisait. Elle ne s'apercevait pas que, mécontente, nerveuse, elle se montrait injuste pour ceux qui l'entouraient.

— Est-il permis, madame, de venir troubler votre rêverie, dit une voix près d'elle qui la fit tressaillir.

Elle se détourna et reconnut Hameline, debout à ses côtés. Un léger frémissement la secoua : plaisir ou ennui, elle n'eût pas su le dire.

— Je ne rêve pas, je me repose, dit-elle, l'accent un peu bref. Il fait bon ici !

— Oui, très bon !... comme il fait toujours bon près de vous !

Elle haussa légèrement les épaules, tout ensemble dédaigneuse et froissée de ces paroles.

— Quelles folies vous dites toujours !

— Des folies ! Ne soyez pas sévère, madame. Vous voulez bien reconnaître en moi un poëte, et les poëtes sont des enfants; comme eux, ils ont toujours le besoin d'une présence féminine, dont plus qu'eux ils jouissent délicieusement, et qui est l'essence même de leur inspiration.. Madame, faites-moi l'aumône de votre indulgence et de votre bonté pendant que vous êtes ici à l'ombre d'une église, l'asile suprême des miséricordes !...

Simone eut un geste involontaire d'impatience. Elle était pourtant habituée au tour de sentimentalité, volontiers mystique du langage d'Hameline. La veille, s'il lui avait parlé ainsi, elle s'en fut trouvée amusée — flattée ! — et lui eût sans doute répondu de ce ton de badinage qu'elle avait emprunté à la société Gunter. Mais on eût dit qu'un réveil se faisait en elle, et les paroles d'Hameline sonnaient faux dans son esprit.

Machinalement elle avait levé les yeux vers lui. La lumière crue du grand jour tombait sur son visage mince, en soulignant les rides précoces, l'expression à la fois troublée et railleuse, en dépit du sourire presque féminin des lèvres. Et un bizarre sentiment, voisin de la répulsion, traversa l'âme de la jeune femme.

Lui, tout profond psychologue qu'il se jugeait, ne devinait rien des pensées de Simone, et, la voyant silencieuse, ses deux mains fines, dégantées, jointes sur la verdure de la haie, il reprit de sa voix un peu chantante, sur une note assourdie .

— Comme vous êtes grave, madame ! Plaignez-vous donc si fort les pauvres humains qui dorment là-bas sous leur croix?... Bah ! leur vie valait-elle la peine d'être regrettée !... Combien parmi eux ont compris l'existence.

dans la suprême et infinie jouissance d'aimer...

Elle interrompit :

— Paroles de poëte que tout cela?... Laissez donc reposer en paix ces humbles dont le cœur n'était pas compliqué comme le vôtre :

— Mais, Simone, que faites vous donc s'écria Maud, qui s'avança à leur rencontre ? que devenez-vous ?... Nous dansons et vous restez plongée dans d'interminables conversations avec M Hameline !... Voyons est-ce un poëme que vous composiez tous les deux ensemble ?... Avertissez-nous alors...

— En effet, dit Hameline d'une voix étrange, madame et moi, nous discutions le sujet d'un sonnet.

Simone frissonna, prise d'un désir éperdu, d'un désir d'enfant, de s'en aller, de s'enfuir, de pleurer. Heureusement Maud était la moins observatrice des femmes. Elle passa son bras sous celui de Simone ; et, toujours malicieuse, entre deux éclats de rire, elle lui glissa à l'oreille :

— Simone, Simone, *my little one, take care*, si vous n'êtes pas sérieuse, nous le dirons ce soir à M. Daubry. En attendant, venez vite conduire nos farandoles; il n'y a que vous pour savoir faire ces choses-là.

Simone se dégagea.

— Maud, pour aujourd'hui, excusez-moi, dit-elle, s'efforçant d'être calme afin de ne pas éveiller l'attention de la jeune fille. J'ai mal à la tête, très mal !... J'aime mieux vous regarder un peu... Organisez votre farandole avec... avec M. Hameline... Il est très habile, je suis sûre... Beaucoup plus que moi...

Elle parlait au hasard, la pensée absente de ce qu'elle disait, sans un regard vers Hameline, n'ayant qu'un vœu, les voir s'éloigner afin qu'elle pût partir.

Les premiers accords du violon retentirent à travers la prairie.

— Voici le signal ! s'écria Maud, impatiente. M. Hameline, vous êtes mon prisonnier, maintenant, et je vous emmène. Simone, *dear*, puisque vous êtes fatiguée, allez vous reposer un peu dans le coin des parents, là-bas, près des tilleuls ; vous y retrouverez Jessie, qui est à bout de force, et puis vous nous reviendrez !

Un petit sourire forcé entr'ouvrit les lèvres de Simone.

— Oui, merci ! Allez, allez vite, vous serez en retard!

Hameline fit un mouvement pour s'approcher, mais Maud avait déjà pris son bras et l'entraînait ; il dût s'éloigner avec elle.

Simone les suivit un instant des yeux ; puis, dès qu'ils furent à quelques pas, elle appela un des domestiques, donna l'ordre de préparer sa voiture immédiatement, et, toujours avec la même hâte fiévreuse, elle chercha Jessie Gunter qui se reposait, tout en regardant les allées et venues de Maud et de ses amies.

— Jessie, je viens vous dire adieu, pour que vous ne me croyiez pas perdue, en ne me voyant pas tout à l'heure...

— Comment, vous partez déjà ! interrompit Mme Gunter stupéfaite. Mais c'est impossible !... Voyons, Simone, vous savez bien que vous ne devez rentrer que pour dîner !

— Oui, je sais : mais je vous en prie, ne me retenez pas... Je vous assure qu'il faut que je parte... Je suis... je suis très fatiguée...

— Simone, *dear*, vous est-il arrivé quelque chose ?

— A moi ?... Non, rien du tout. — D'un geste nerveux, elle tordait le ruban de son ombrelle. — Mais Roger devait rentrer de bonne heure !... Je ne l'ai à peine vu aujourd'hui, et il retourne à Paris ce soir... Je suis sûre que, déjà, il me trouve bien peu aimable de l'avoir ainsi abandonné, finit-elle, avec un petit rire sec.

Tout au fond de son coeur, bien qu'elle ne le dit pas, Mme Gunter pensa que Roger Daubry aurait vraiment quelque droit de trouver cela.

— Oui, vous avez raison de partir, je crois, répliqua-t-elle avec un sérieux qui ne lui était pas habituel, et dans lequel Simone discerna un blâme involontaire dont elle s'irrita.

Le valet de pied venait annoncer que les chevaux était prêts. Vite, elle serra la main de Jessie Gunter, et monta en voiture. Le cocher rassembla les rênes et enleva l'attelage qui s'engagea sur la grand route, bordant la prairie.

Dans l'air vif, montaient les notes éclatantes et rapides d'un galop d'Offenbach. Simone regarda. Par delà des peupliers, dans une éclaircie du feuillage, se montrait le vieux clocher de l'église. Et tout près, dans la prairie enlaçant la ligne des pommiers, la farandole se déroulait follement conduite par Maud qui, ainsi aperçue à distance, dans sa robe rouge, avait un air de grande fleur étrange emportée par un tourbillon.

Au passage, Simone reconnut Mabel Dunsey, dont la tête blonde arrivait à peine à l'épaule du grand de Fougerolles puis soeur Edith, puis Jessie Gunter elle même, ressaisie par l'animation générale. Aucun d'eux ne pensait certes à Simone...

IV

Les chevaux filaient vite sur la route qui s'allongeait au milieu des plaines silencieuses, presque déserte par cet après-midi de dimanche, à travers lesquelles le vent de mer jetait sans cesse son souffle puissant qui courbait les ajoncs dans une ondulation lente. Aucun bruit : parfois seulement quelque appel lointain parti d'une ferme isolée, ou le cri rauque des corbeaux qui passaient, rayant le ciel devenu d'un gris très doux, sauf vers le couchant où il s'éclairait de lueurs rosées.

Son voile relevé afin de sentir sur ses joues brûlantes la saine fraicheur du vent, Simone songeait toujours ... Le grand calme des champs avait apaisé la violence de son agitation, engourdissant en quelque sorte son excitation et sa détresse morale. Par moments même, à mesure qu'elle s'éloignait davantage d'Hémerville, la pensée de son mari s'emparait d'elle, l'occupant toute. En son coeur s'éveillait un ardent désir de se réfugier dans l'amour de Roger, de se sentir protégée et gardée par lui, de rencontrer de nouveau la lumière de son regard loyal et sérieux... jadis si plein de tendresse. Pour la première fois, elle entrevoyait quelle responsab lité lui revenait dans la désunion de leur deux vie... Mais elle se sentait si faible, livrée à elle même si incapable de résister au tourbillon de la vie mondaine qui l'entrainait sans cesse !...

— Je ne pourrais jamais !... C'est trop difficile de lutter toujours contre ses goûts et ses habitudes ! murmura-t-elle avec découragement. Après tout, bien d'autres ménages sont comme le nôtre !... Nous sommes, au contraire, parmi les plus heureux !

Heureux ! non, ils ne l'étaient pas, elle-même pas plus que lui ! Et, à cette heure elle le sentait tout à coup avec une netteté implacable.

(A suivre)